

Les collectivités « vertes » : un élément clé dans la lutte contre les changements climatiques

Les cités et villes sont des acteurs importants dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

- Environ 80 pour cent des émissions de gaz à effet de serre du monde sont produites dans les villes.
- Les changements climatiques se font sentir plus directement au niveau local. Cet impact ne fera que grandir, avec les événements météorologiques extrêmes qui mettront à l'épreuve l'infrastructure physique, de même que les services sociaux et communautaires.
- Les municipalités ont un rôle crucial à jouer dans l'atténuation des effets des changements climatiques et de la pollution, ainsi que dans l'adaptation aux inévitables changements qui se produiront.

Les administrations locales sont bien placées pour lutter contre les changements climatiques, protéger l'environnement et préserver la santé de leurs collectivités :

- Les politiques municipales et leurs systèmes de transport, de gestion des déchets, d'eau et d'électricité, et leurs normes de construction et d'aménagement urbain ont des effets importants et durables sur les changements climatiques et l'environnement.
- Les administrations municipales sont dotées de pouvoirs juridiques considérables pour rendre leurs collectivités plus écologiques.
- Les administrations locales sont responsables de 58 pour cent de toute l'infrastructure publique au Canada. Cette infrastructure doit être mise à jour et renouvelée pour affronter les changements climatiques.

Les municipalités sont des leaders en matière de changements climatiques dans de nombreux domaines. Le *Centre pour le développement des communautés viables*, le *Fonds municipal vert* et *Partenaires dans la protection du climat* du FCM, en plus des moyens d'action individuels entrepris par de nombreuses cités et villes, ont permis de réaliser des progrès importants – supérieurs à ceux accomplis jusqu'à maintenant par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Il faut un soutien national

On peut et on doit en faire beaucoup plus au niveau local. Mais les municipalités et les collectivités ne peuvent pas continuer d'assumer cette responsabilité sans un leadership solide – ni sans ressources et soutien financier – de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le gouvernement fédéral doit mettre en place un plan national complet sur les changements climatiques et sur le transport en commun, en collaboration avec les provinces, les municipalités, les Premières Nations, les groupes environnementaux et les organisations syndicales.

Les municipalités ont besoin de ressources adéquates, dont des outils de financement pour les importants investissements nécessaires en infrastructure; des pouvoirs législatifs qui accroissent la capacité des municipalités à protéger l'environnement; un soutien pour le contrôle et l'analyse des effets des changements climatiques; et un soutien à l'élaboration de plans d'action locaux sur les changements climatiques et l'environnement.

Le commerce et la privatisation sont des obstacles au progrès

Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent aussi cesser de conclure des accords de commerce qui restreignent la capacité des administrations municipales à protéger l'environnement et à lutter contre les changements climatiques.

L'Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (ACIMMO) et d'autres accords de commerce comportant de semblables procédures de règlement des différends centrées sur les investisseurs limitent la capacité des administrations locales à protéger l'environnement et la santé publique. L'ACIMMO accorde aux grandes entreprises de larges pouvoirs leur permettant de poursuivre les gouvernements qui instaurent des programmes ou des règlements dont on juge qu'ils restreignent ou entravent les investissements ou les profits.

L'ACIMMO refroidit déjà les gouvernements et conseils démocratiquement élus qui cherchent à mettre en œuvre des mesures proactives pour protéger l'environnement et la santé communautaire, incluant les restrictions sur la malbouffe dans les écoles et les restrictions municipales sur le plastique et les emballages.

Les mesures fédérales et provinciales visant à promouvoir la privatisation et les partenariats public-privé (PPP) auprès des administrations locales auront aussi des effets néfastes sur l'environnement. Avec la privatisation, qu'il s'agisse de PPP ou de sous-traitance, les administrations locales perdent le contrôle direct des services publics et leur capacité à réaliser des changements positifs est limitée. Les accords de commerce qui accordent aux grandes entreprises le pouvoir de poursuivre des gouvernements exacerbent les effets négatifs de la privatisation.

Des solutions publiques au problème des changements climatiques

Les services publics d'énergie, dont ceux qui sont exploités par des administrations municipales, offrent une occasion exceptionnelle d'augmenter le recours à l'énergie renouvelable. Malheureusement, la plupart des services publics d'énergie au Canada sont souvent empêchés de réaliser des projets d'énergie renouvelable.

Les municipalités qui ont gardé à l'interne les services de collecte des ordures ont souvent atteint un niveau considérablement plus élevé de détournement des déchets que celles qui ont sous-traité leurs services. Le coût global des services de recyclage exploités par le secteur public est légèrement moins élevé que celui des services sous-traités – et, dans certaines provinces, il l'est beaucoup moins.

Depuis longtemps, le Syndicat canadien de la fonction publique et ses membres défendent et protègent la santé et la viabilité des collectivités. Cette préoccupation prend ses racines dans l'importance que les membres accordent à l'avenir de leurs collectivités et de la planète.

Le SCFP et d'autres syndicats font pression depuis de nombreuses années sur les gouvernements fédéral et provinciaux afin qu'ils prennent les mesures voulues pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et respectent les engagements qu'ils ont pris en signant l'accord de Kyoto. Ils collaborent aussi avec des organisations environnementales, dont la *Labour Environmental Alliance Society* en Colombie-Britannique, à promouvoir la santé au travail, à la maison et dans la collectivité, en insistant particulièrement sur la réduction des toxines environnementales.

Le SCFP national et ses divisions provinciales travaillent ensemble :

- à élaborer des politiques et plans d'action nationaux, régionaux et locaux sur les changements climatiques;
- à créer des outils et des documents d'éducation sur les changements climatiques, comme des outils de vérification du respect de l'environnement au travail, du matériel pour aider à mettre sur pied des comités de l'environnement au travail et des documents pour négocier des dispositions relatives à l'environnement dans les conventions collectives.

Certaines sections locales du SCFP ont demandé à leurs employeurs de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ce qui a entraîné d'importantes économies d'énergie.

Les changements climatiques et les défis en matière d'environnement sont réels et complexes. Pour y répondre, nous devons changer la façon dont nous travaillons et vivons. Les administrations municipales peuvent accroître leur capacité à relever ces défis en travaillant avec des sections locales du SCFP à la promotion de solutions publiques aux problèmes d'environnement. Comme syndicat, le SCFP est très présent dans ce dossier. Nos membres sont inquiets et sont prêts à passer à l'action. En collaborant avec le SCFP et ses membres, les administrations municipales peuvent apporter des changements réels et positifs.

Mai 2008

:sepb491